



Numéro 126
8 janvier 2018



CEREALES et COLZA :

Rien d'urgent pour l'azote

ENQUETE INONDATIONS

PRESTATIONS

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du centre du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière de l'ensemble d'acteurs publics et privés de l'agriculture et du rural.

AGRO-METEO

La semaine à venir annonce des températures négatives constantes mais la couverture neigeuse fait protection pour les cultures d'automne. En revanche, sur sol nu, cela empêchera aussi la restructuration des sols en profondeur que l'on aurait pu souhaiter après les engorgements en eau des parcelles. Il faudra encore attendre un meilleur ressuyage pour les labours d'hiver ou tout travail du sol. Dans ces conditions, la végétation est à l'arrêt et aucune intervention n'est envisageable.

CEREALES D'HIVER

(stade tallage)

1^{er} apport d'azote

Le premier apport d'azote sur céréales est autorisé à partir du 11 février mais interdit sur sol enneigé.

Les apports d'azote sur blé sont encore prématurés pour le moment, la végétation n'ayant pas encore franchement redémarré, même si l'absence de froid au mois de janvier n'a pas vraiment stoppé la végétation.

Rappel : de l'azote apporté trop précocement entretient les talles secondaires qui ne contribuent pas ou peu au rendement et favorisent par ailleurs la verse (surtout quand la densité de plantes/m² est élevée) ainsi que le développement des maladies.

➤ Conseil de fractionnement de la dose conseil :

Dose totale conseillé	1 ^{er} apport tallage	2 ^{ème} apport Epis 1 cm	3 ^{ème} apport Montaison	4 ^{ème} apport DFE
Dose X < 200 U	40 U	Dose X - 80 U	-	40 U
Dose X > 200 U		50 % de la dose X - 80 U	50 % de la dose X - 80 U	ou résultat du pilotage en végétation

COLZA

Stratégie de fractionnement en azote

Pour anticiper sur votre organisation, quand les conditions d'apports d'azote seront techniquement possibles et utiles, voici des propositions de fractionnement :

	Reprise de végétation	Boutons accolés	Boutons séparés
Petits colzas (dose > de 170 unités)	50 unités	Complément (dose totale - 90)	40 unités
Colzas moyens (dose de 100 à 170 unités)	Moitié de la dose totale	Moitié de la dose totale	-
Colzas forts à très forts (dose < 100 unités)	40 unités	Solde	-

➤ **En plus de la fonte de la neige et des conditions de portance, attendre une franche reprise de la végétation avant le 1^{er} apport d'azote.**

Les besoins à la reprise restent faibles.

➤ Pour les colzas avec des doses de conseil élevées (dose totale > 170 u), préférer un fractionnement en 3 apports.

➤ Pour des parcelles hétérogènes, se baser sur la proportion la plus importante pour décider du fractionnement.

▲ Soufre

Afin d'éviter les carences, il est conseillé de faire un apport systématique de 75 unités de soufre sous forme sulfate (SO₃), y compris dans les parcelles où le colza est petit en sortie d'hiver.

➤ Etant donné l'hiver pluvieux, il est préférable d'apporter le soufre au 1^{er} apport.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

▲ Dates d'épandage et règles de fractionnement

Engrais minéral	Janvier	Février				Mars	Avril	Mai	Juin
	1 ... 10	11 ... 15	16 ... 28						
Colza	Interdit	Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u							
Blé tendre d'hiver (tous précédents)		60 u max à la reprise de végétation		Fractionnement mini en 3 apports (2 si 0 en reprise de végétation)					
Orge d'hiver - escourgeon		Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u							
Orge Printemps		Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u							
Autres cultures de printemps		Pas de plafonnement							

Dans tous les cas, respecter l'équilibre de la fertilisation sur la base du référentiel régional (29 avril 2015)

MES DRON'IM@GES BLE

Pilotez votre fertilisation à l'aide d'un drone

Sécurisez vos rendements et taux de protéine sur blé, blé dur, blé améliorant et orge d'hiver avec l'outil de pilotage Mes dron'im@ges.

Les + de Mes dron'im@ges :

- Un vol non impacté par la couverture nuageuse
- Une préconisation remise dans la semaine
- Réalisation des vols et cartes validées par un technicien de la Chambre d'agriculture

Programmez le passage du drone :

Sur blé : 1 vol entre 2 et 3 nœuds ou 2 vols à 2 nœuds et DFE

Sur orge d'hiver : 1 vol à 2 nœuds

Tarifs + préconisations

	Les 20 premiers ha	Les 30 ha suivants (de 21 à 50)	Au-delà de 50 ha
1 vol	10,00 € HT/ha	9,00 € HT/ha	8,00 € HT/ha
2 vols	15,00 € HT/ha	13,50 € HT/ha	12,00 € HT/ha

Carte de modulation automatique : gratuite

Pour passer votre commande "Mes dron'im@ges blé" : [Bon de commande](#)

PLAN PREVISIONNEL DE FERTILISATION

Comme les années précédentes, nous vous proposons de réaliser votre plan prévisionnel de fertilisation azotée et cahier d'épandage.

Rappel des tarifs :

-Abonné Mes p@rcelles : 133 € HT

-Non abonné : 168 € HT

Pour toute commande de PPF **une mesure de pince N-tester® au printemps vous sera offerte.**

Retrouvez le bulletin d'inscription : [Opération Azotez Mieux](#)

ENQUETE INONDATIONS

Compte tenu des conditions météorologiques de ces dernières semaines, les organisations professionnelles agricoles régionales souhaitent recenser les dégâts causés par les inondations sur les exploitations agricoles d'Île de France.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête, en cliquant sur les liens suivants :

Grandes Cultures : [Grandes cultures](#)

Maraîchage, arboriculture, horticulture, pépinière : [Maraîchage, arboriculture, horticulture, pépinière](#)

Elevage : [Élevage](#)



Source FDSEA 77, 30/01/2018

MON RESE@U IRRIGATION

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France a pour projet, avec le soutien du Conseil régional, de développer l'utilisation de sondes d'irrigation connectées pour le pilotage de l'irrigation, en collaboration avec les agriculteurs franciliens.

Ces sondes ont été testées une première année dans nos services et un premier réseau a été mis en place. Dans le but d'agrandir ce réseau de suivi de l'irrigation et de vous aider dans votre pilotage, la Chambre d'agriculture vous propose le service Mon rése@u irrigation à un prix très attractif. Chaque sonde est à disposition sur votre exploitation et les données sont utilisées pour le conseil irrigation de la Chambre d'agriculture.

Afin de passer commande du matériel, nous recensons les exploitants agricoles intéressés par la **mise à disposition d'une sonde d'irrigation connectée.**

**520 € HT pour la mise à disposition du kit Irrigation
+ la formation et l'assistance à l'installation de la sonde la 1^{ère} année
+ 125 € d'abonnement/an - mise à disposition de 5 ans**

En raison d'un nombre limité de sondes, les demandes seront étudiées de manière à ce que le maillage du territoire et la couverture des cultures soient optimaux.

Les accessoires de la sonde en option :

La mise en route de la sonde connectée peut se faire directement via une application Android. Pour les personnes ne détenant pas d'Android, un câble est fourni en option (81 €) pour mettre en route la sonde avec un ordinateur.

La vrille d'installation (239 €) peut être empruntée à la Chambre d'agriculture en Seine-et-Marne ou achetée à plusieurs agriculteurs.

OPTIPROTECT : prévisions des stades et des maladies sur blé

Opti-protect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **risques maladies sur blé tendre** pour Piétin verse (dates d'observation), Rouille jaune (dates d'observations), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement).



Les informations sont consultables dans l'outil Mes p@rnelles (disponible abonné et non abonné).

Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rnelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rnelles (en € HT)
5 parcelles	170 € / (142 €)	195 € / (177 €)
10 parcelles	199 € / (172 €)	225 € / (197 €)
11 à 20 parcelles	230 € / (202 €)	255 € / (227 €)

(Tarif avec pack station météo : 1 station + optiprotect)

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller.

AZOTEZ MIEUX

Vous avez souhaité participer à Azotez Mieux et profiter de cette opération pour réaliser des analyses de sol (PRO ou PRM) avec le laboratoire AUREA.

Toutefois, il apparaît qu'une erreur s'est glissée dans les documents promotionnels que vous avez reçus. En effet, les tarifs des analyses de sol PRO et PRM sont respectivement de 54 € HT et 41 € HT et non pas 53 € HT et 40 € HT comme annoncés dans la proposition que vous avez reçue courant décembre. Votre facture, réalisée par AUREA, sera donc établie sur les bases de 54 € HT pour les analyses PRO et 41 € HT pour les analyses PRM.

Avec toutes nos excuses pour cette erreur de communication.



Retrouvez les bulletins info.pl@ine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites.**